



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE

MODIFICATIONS 1 ET 2
CONCERTATION

À PARTIR DU 17 JANVIER 2024

> **S'informer et participer :**
ampmetropole.fr



Registre papier dans chacune des 12 mairies
et à l'antenne du Pays d'Aubagne et de l'Étoile
de la Métropole Aix-Marseille-Provence :
932, avenue de la Fleuride - Z.I. Les Paluds
Aubagne

AUBAGNE, AURIOL, BELCODÈNE, CADOLIVE, CUGES-LES-PINS,
LA BOUILLADISSE, LA DESTROUSSE, LA PENNE-SUR-HUVEAUNE,
PEYPIN, ROQUEVAIRE, SAINT-SAVOURNIN, SAINT-ZACHARIE